

Lieu d'exercice

Reg	Bretagne
dpt	Côtes-d'armor

Année des indicateurs

Année au titre de laquelle vous transmettez vos indicateurs	2018
---	------

La structure

Vous êtes une	Entreprise
Tranche d'effectifs	Plus de 250
Période de référence	Année civile
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs sur la période de référence	2464
Raison sociale	HOSPITALITE SAINT THOMAS DE VILLENEUVE
Numéro SIREN	777380783
Code NAF	86.10Z - Activités hospitalières
Date de publication de ce niveau de résultat	01/03/2019
Adresse du site Internet de publication (indiquez « néant » si vous n'avez pas de site Internet)	hstv.fr

Les indicateurs

Modalités de calcul de l'indicateur relatif à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Par coefficient ou niveau hiérarchique ou autres modes de cotation
Nombre de coefficients ou niveaux pour les modalités de calcul	3
niv01	0 0 0 0
niv02	0 0 0 0
niv03	4.2 3.9 9.8 24
Résultat final en pourcentage (%)	1.64
Population envers laquelle l'écart est favorable	Hommes
Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 40	38
L'indicateur sur les taux d'augmentations individuelles est-il calculable	Non
Précision du motif	Absence d'augmentations individuelles
L'indicateur sur les taux de promotions est-il calculable	Non
Précision du motif	Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif total
L'indicateur est-il calculable	Oui
Résultat final en pourcentage (%)	100
Nombre de points obtenus sur l'indicateur	15
Résultat en nombre de salariés	1
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus sur l'indicateur	0
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	65